



NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DE PRESENTATION
COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2025
Annexe à la délibération du 10 mars 2026

La présente note vise à fournir les principales informations concernant le compte administratif de l'exercice 2025 du CCAS.

En parallèle du tableau joint décrivant par chapitres et par articles les réalisations budgétaires du budget, il est proposé l'analyse sous les angles suivants :

I SECTION DE FONCTIONNEMENT

I.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement se réalisent pour la somme de 279 818,27 €. Elles sont composées des chapitres de dépenses suivants :

Les charges à caractère général sont réalisées pour la somme de 213 546,44 €. Le poste principal est les contrats de prestations de services qui correspond au portage de repas à domicile réalisé pour la somme 152 537,89 €. (à comparer avec la somme de 154 517,13 € en 2024)

Il figure dans ce chapitre également le poste des fêtes et cérémonies qui correspond aux goûters, voyages et colis de Noël des anciens réalisé pour la somme de 30 389,29 €.

Les charges de personnel de 140,00€ sont constituées des cotisations appelées par l'URSSAF pour les bénévoles du CCAS.

Les autres charges de gestion courante s'établissent à 66 131,83 €. La composante principale est le poste des subventions versées aux associations pour 60 910,43 €.

I.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement arrêtées à la somme de 308 429,41 € sont composées des produits des services de 114 396,02 € intégrant la facturation aux usagers pour le portage de repas à domicile pour la somme de 109 841,02 €.

Elles intègrent également les dotations et participations à hauteur de 179 119,00 € dont la participation de la Commune pour la somme de 174 500,00 €.

Les autres produits de gestion courante réalisés pour la somme de 14 496,31 € correspondent notamment aux loyers appelés par le CCAS de 6 896,30 € et la redevance versée par le casino de 7 600,00 €.

Une reprise de provisions sur les créances douteuses est comptabilisée pour la somme de 418,08 €.

I.3 Le résultat de fonctionnement

Le résultat de l'exercice 2025, différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, s'établit à 28 611,14 €. Compte tenu du report de l'exercice précédent de 14 387,70 €, le résultat de clôture est arrêté à 42 998,84 €

II SECTION D'INVESTISSEMENT

II.1 Les dépenses et les recettes d'investissement

Le CCAS ne comporte pas de réalisation d'investissement en dépenses et ni en recettes.

II.3 Le résultat d'investissement

Le résultat de l'exercice s'établit en conséquence à 0,00 €. Le résultat de clôture est égal au résultat reporté pour la somme de 7 194,61 €.

III INFORMATIONS FINANCIERES DIVERSES

III.1 L'endettement

Le CCAS ne comporte pas d'endettement.

III. 2 La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement pour l'exercice 2025 est calculée sous les termes suivants :

	CA 2025
Ressources fiscales propres	0 €
Ressources d'exploitation	128 892 €
Produits flexibles	128 892 €
Ressources institutionnelles	179 119 €
Fiscalité reversée	0 €
Produits rigides	179 119 €
Production immobilisée	0 €
Produits de gestion	308 011 €
Charges à caractère général	213 546 €
Charges nettes de personnel	140 €
Autres charges de gestion courante	66 132 €
Charges de gestion	279 818 €
Excédent brut de fonctionnement	28 193 €
Solde résultat financier	0 €
Solde résultat exceptionnel	0 €
CAF brute	28 193 €
Annuité en capital de la dette	0 €
CAF nette	28 193 €
Dette au 31/12	0 €
Capacité de désendettement/CAF brute	0,0
Encours de la dette / Recettes réelles	0%